



Rapport d'activités 2015

Action-Logement Lanaudière

144, rue Saint-Joseph
Joliette (Québec) J6E 5C4
Téléphone : 450-394-1778
Sans frais : 1-855-394-1778
Télécopieur : 450-760-3586

Adresse courriel : action-logementlanaudiere@live.ca
Site internet : www.logementlanaudiere.org

Table des matières

| | |
|--|-----------------|
| Page titre | 1 |
| Table des matières | 2 |
| Description de l'organisme | 3 |
| Mission..... | 3 |
| Objectifs..... | 3 |
| Population desservie..... | 3 |
| Un peu d'histoire..... | 3 |
| Ressources humaines | 4 |
| Vie associative | 4 |
| Conseil d'administration..... | 4 |
| Membres actifs locataires et membres actifs associatifs..... | 4 et 5 |
| Financement | 5 |
| Défense individuelle..... | 6 |
| Les appels..... | 6 et 7 |
| Dossiers..... | 7 à 9 |
| Activités d'éducation populaire autonome | 10 |
| Séances d'information..... | 10 et 11 |
| Formation sur le droit au logement..... | 11 |
| Activités de mobilisation sociale | 11 à 13 |
| Activités de représentation | 14 |
| Tables de concertation..... | 14 |
| Activités de regroupement..... | 14 |
| Dossier noir du RCLALQ..... | 14 |
| Promotion de l'organisme..... | 14 et 15 |
| Fil de presse | 15 et 16 |
| Conclusion | 17 |
| Remerciements | 17 |

Description de l'organisme

Mission

Dans le but d'améliorer les conditions de logement, *Action-Logement Lanaudière* se définit comme une ressource régionale d'aide en défense collective et individuelle du droit au logement, en offrant de la formation et des activités d'éducation populaire et en faisant de la représentation auprès de diverses instances à échelle locale, régionale et nationale. . Les utilisateurTRICES de logements locatifs du secteur privé reçoivent de l'information sur les droits, démarches et ressources disponibles.

Objectifs

- Diffuser de l'information concernant le droit au logement auprès de différents groupes en lien avec des locataires;
- Former et outiller des locataires ainsi que les intervenantEs et bénévoles de groupes communautaires quant aux droits et obligations des locataires;
- Organiser des sessions d'éducation populaire autonome, d'analyse et de conscientisation en lien avec les conditions locatives dans la région de Lanaudière;
- Faire les représentations nécessaires auprès de diverses instances afin de bonifier les lois, règlements et procédures concernant les conditions de logement des locataires;
- Soutenir les organismes communautaires, qui travaillent au développement du logement social, ainsi qu'à l'amélioration des conditions d'habitation des locataires.

Population desservie

Situé à Joliette, au Carrefour des organismes de Lanaudière, *Action-Logement Lanaudière* est l'unique organisme défendant le droit au logement des locataires pour la région de Lanaudière qui compte 6 municipalités régionales de comté, c'est-à-dire les MRC de l'Assomption, les Moulins, D'Autray, Joliette, Matawinie et Montcalm. L'organisme vient donc en aide aux locataires des 59 municipalités locales.

Un peu d'histoire...

Action-Logement Lanaudière fut incorporé au registre des entreprises en mars 2007. L'organisme a pu procéder à l'ouverture d'un local à Joliette le 1^{er} décembre 2011. Depuis cette date, l'organisme est confronté aux conditions de logement déplorables dans lesquelles doivent vivre les locataires. Propriétaires abusifs, locataires vulnérables ne connaissant pas leurs droits, *Action-Logement Lanaudière* répond à un besoin fondamental qui est le droit au logement! L'organisme se fait un devoir de travailler autant sur les causes que sur les conséquences des atteintes du droit au logement.

Vous trouverez les réalisations d'Action-Logement Lanaudière en 2015 dans les pages suivantes. Bonne lecture!

Ressources humaines

En 2015, il y a eu une employée à Action-Logement Lanaudière : Amélie Pelland. Celle-ci occupe le poste de coordonnatrice. Cette année, la coordonnatrice a participé à une formation de deux journées, offerte par la CSST, la formation de secouriste en milieu de travail.

Vie associative

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de 7 postes (administrateurs et administratrices). Il s'agit de 6 membres actifs avec des mandats de 2 ans, en alternance. Il y a 1 membre coopté, nommé par le conseil d'administration, parmi les membres locataires dont le mandat est d'une durée d'une année.

Membres du conseil d'administration en 2015:

- Hélène Arsenault (12 février 2008 au 18 mars 2015);
- Michel Caron (18 mars 2015 à 17 juin 2015);
- Denise Gauthier, depuis le 21 décembre 2011;
- Guylaine Moreault, depuis le 28 avril 2014;
- Francine Ouellet, depuis le 18 mars 2015;
- Mélanie Racicot, depuis le 26 mars 2014.

Madame Hélène Arsenault n'a pas renouvelé son mandat au conseil d'administration en mars 2015, à l'assemblée générale annuelle d'Action-Logement Lanaudière. Elle a été environ 7 années sur le conseil d'administration! Nous la remercions chaleureusement pour son implication importante pour l'organisme. Qui dit départ, dit arrivée et c'est ainsi que nous avons accueilli deux nouvelles personnes sur le conseil d'administration en 2015 : monsieur Michel Caron et madame Francine Ouellet.

Malheureusement, monsieur Michel Caron n'a pu s'acquitter de ses fonctions pour des raisons personnelles et sa démission officielle fut entérinée le 17 juin 2015.

Il y a eu 6 rencontres du conseil d'administration et une rencontre en sous-comité de travail en 2015.

Membres actifs locataires et membres actifs associatifs

À Action-Logement Lanaudière, il y a deux catégories de membres : membre actif locataire et membre actif associatif. Le membre actif locataire est toute personne locataire dont la résidence principale est située sur le territoire de Lanaudière. Le membre actif associatif est tout organisme communautaire dont le siège social est situé dans Lanaudière, préoccupé

par les conditions de logement des locataires de Lanaudière. Les membres d'*Action-Logement Lanaudière* s'élèvent à plus de 300 personnes.

Voici la liste des membres actifs associatifs 2015 :

- ACEF Lanaudière*;
- Action Dignité Lanaudière*;
- Association des jeunes de la rue de Joliette*;
- Centre Avec Des Elles*;
- Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière (GALOP)*;
- Maison populaire de Joliette*;
- Propulsion Lanaudière*.

Financement

Action-Logement Lanaudière ne pourrait pas maintenir ces activités si ce n'était de nos précieux partenaires financiers offrant des dons ou des ententes de financement avec notre organisme. Voici la liste de ces derniers :

-Caisse d'économie solidaire Desjardins



Desjardins
Caisse d'économie solidaire

-Centraide Lanaudière



Centraide
Lanaudière
Nous tous, ici

-Communautés religieuses :

Maison provinciale des filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus, Congrégation des sœurs des saints cœurs de Jésus et de Marie, Fonds Marie-François.

-Programme de soutien à l'action bénévole (PSAB) :

André Villeneuve, député de Berthierville;
François Legault, député de L'Assomption;
Lise Lavallée, députée de Repentigny;
Mathieu Lemay, député de Masson;
Mathieu Traversy, député de Terrebonne;
Nicolas Marceau, député de Rousseau;
Véronique Hivon, députée de Joliette.

**Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales**

Québec 

-Secrétariat d'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)/Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Nous remercions aussi tous les locataires qui ont fait un don. Action-Logement Lanaudière, étant un organisme de bienfaisance, il est alors possible d'émettre des reçus.

Défense individuelle

En 2015, Action-Logement Lanaudière est venu en aide à approximativement 443 locataires, qui ont communiqué avec l'organisme pour des questions à l'égard du logement.

Il s'agit de 67% de femmes et de 33% d'hommes.

En moyenne, il s'agit de 37 nouvelles personnes et 19 personnes en suivi par mois ce qui fait une moyenne total de 56 personnes aidées par mois. Cela représente plus de 1 000 appels dans l'année et plus de 200 rencontres.

De ce nombre de personnes, 94 dossiers furent ouverts dans l'année. Action-Logement Lanaudière est venu en aide directement et indirectement à 168 personnes.¹ 61 des personnes impliquées indirectement étaient des enfants âgés de moins de 18 ans.

Les appels

Lieu de résidence des locataires ayant communiqué avec Action-Logement Lanaudière

| MRC | Pourcentages |
|------------------------|---------------------|
| Joliette | 47% |
| Matawinie | 14% |
| L'Assomption | 13% |
| Autray | 9% |
| Montcalm | 7% |
| Les Moulins | 7% |
| Extérieur ² | 3% |
| Total | 100% |

On constate que les appels d'aide proviennent de toutes les MRC de la région, en quantité plus importante pour les MRC de Joliette, suivi de Matawinie et de L'Assomption.

Quelles sont les raisons pour lesquelles ces personnes communiquent avec l'organisme?

-Il s'agit de problèmes concernant des réparations non effectuées ou d'insalubrité (20%);

¹ Personnes aidées indirectement = personnes concernées par le dossier, qui habitent le logement, mais dont leurs noms ne sont pas sur le bail, par exemple.

² «Extérieur» signifie qu'il s'agit de personnes habitant à l'extérieur de Lanaudière et qui sont habituellement référées vers les comités logement de leur région.

- Des difficultés à payer le loyer, du non-paiement de loyer ou des informations à l'égard des logements à prix modique et du programme Allocation-logement (13%);
- Les augmentations de loyer et renouvellement de baux (10%);
- La résiliation de bail, cession de bail ou sous-location (9%);
- Menace d'éviction légale ou illégale du logement (8%);
- 9% pour des multi-problématiques, c'est-à-dire qu'il y a plusieurs problématiques dans un même appel.

Notons qu'Action-Logement Lanaudière n'offre pas de service de recherche de logement, mais qu'il reçoit un bon 9% d'appels à cette fin.

Les personnes contactant l'organisme sont principalement des personnes référées par les organismes communautaires autonomes, le réseau de la santé, la Régie du logement, l'aide juridique et la santé publique. De plus, elles sont référées par des locataires qui furent déjà aidés par l'organisme. Certaines personnes, connaissent l'organisme grâce à notre site internet.

Dossiers

Le dossier est ouvert lors d'une première rencontre avec le locataire, surtout s'il nécessite davantage de soutien en lien avec ses démarches. Il peut s'agir d'aider la personne à rédiger une lettre ou une mise en demeure, à monter un dossier pour une cause éventuelle à la Régie du logement, à organiser ses dossiers.

Lieu de résidence des locataires pour les dossiers ouverts en 2015

| MRC | Pourcentages |
|------------------|---------------------|
| Joliette | 57% |
| Matawinie | 18% |
| Assomption | 10% |
| Autray | 8% |
| Montcalm | 5% |
| Les Moulins | 2% |
| Extérieur | 0% |
| Total | 100% |

Nous remarquons que les dossiers ouverts viennent de toutes les MRC de la région. Principalement, il s'agit des MRC de Joliette et de Matawinie. Il est intéressant de constater qu'il s'agit de pourcentages semblables aux statistiques du lieu de résidence pour les appels, indiquées précédemment. La tendance est donc la même pour le lieu de résidence, que ce soit pour les appels reçus ou pour les dossiers ouverts.

Problématique en lien avec le dossier ouvert

| Problématiques | Pourcentages |
|--|--------------|
| Multi-problématiques | 29% |
| Insalubrité | 22% |
| Éviction | 14% |
| Réparations | 10% |
| Bruit | 7% |
| Processus Régie du logement ou audience | 6% |
| Information générale | 4% |
| Augmentation de loyer et renouvellement de bail | 3% |
| Difficultés de paiement ou non-paiement de loyer | 2% |
| Cessation de bail | 1% |
| Harcèlement | 1% |
| Sous-location | 1% |
| Total | 100% |

Il y a une multitude de problématiques pour les atteintes au droit au logement, mais on retrouve dans le tableau précédent les problématiques principales pour lesquelles un dossier a été ouvert en 2015. On remarque les quatre principales : multi-problématiques (29%), insalubrité (22%), éviction (14%) et réparations (10%)³. Il y a eu une augmentation importante du nombre de dossiers comportant plusieurs problématiques comparativement à l'année 2014. Ces dossiers, par leur complexité, nécessitent souvent plus de temps de travail de la part de l'organisme.

Âge des locataires pour un dossier ouvert en 2015

| Groupes d'âge | Pourcentages |
|--------------------|--------------|
| 18 ans à 28 ans | 14% |
| 29 à 39 ans | 13% |
| 40 à 50 ans | 21% |
| 51 à 61 ans | 22% |
| 62 ans à 72 ans | 16% |
| 73 ans et plus | 5% |
| Inconnu | 9% |
| Total | 100% |

³ Lorsqu'il s'agit d'un dossier multi-problématiques, cela signifie qu'à l'ouverture du dossier, le locataire avait plusieurs problématiques en lien avec son logement. Par exemple, c'est possible que le locataire demande de l'aide pour un logement insalubre et pour un voisin locataire qui fait beaucoup de bruit dans son logement.

On constate qu'Action-Logement Lanaudière vient en aide à tout groupe d'âge, mais particulièrement chez les 40-61 ans.

Loyer mensuel

| Loyer mensuel | Pourcentages |
|----------------------|--------------|
| 0\$ à 200\$ | 0% |
| 201\$ à 401\$ | 19% |
| 402\$ à 602\$ | 43% |
| 603\$ à 803\$ | 23% |
| 804\$ à 1004\$ | 9% |
| 1 005\$ et plus | 1% |
| Inconnu | 5% |
| Total | 100% |

Revenu annuel

| Revenu annuel | Pourcentages |
|----------------------------|--------------|
| 9999\$ et moins | 22% |
| 10 000\$ à 20 000\$ | 35% |
| 20 001\$ à 30 001\$ | 14% |
| 30 002\$ à 40 002\$ | 4% |
| 40 003\$ à 50 003\$ | 4% |
| 50 004\$ à 60 004\$ | 2% |
| 60 005\$ et plus | 0% |
| Inconnu | 19% |
| Total | 100% |

On constate que la majorité des personnes ayant eu un dossier ouvert en 2015 à Action-Logement Lanaudière ont 20 000\$ et moins de revenu et un loyer entre 402\$ et 803\$. Un locataire ne devrait pas déboursier plus de 30% de son revenu pour se loger, car cela lui occasionnerait alors des difficultés financières pour pouvoir survenir à ses autres besoins fondamentaux.

Type d'habitation des locataires ayant eu un dossier ouvert en 2015

| Type d'habitation louée | Pourcentages |
|---|--------------|
| Logement privé | 67% |
| Maison privée | 14% |
| Chambre privée | 10% |
| Logement communautaire ou à prix modique (HLM, coopérative, OBNL) | 5% |
| Résidence privée pour personnes âgées | 4% |
| Total | 100% |

Les dossiers concernent principalement des locataires habitant dans un logement plutôt qu'en chambre ou dans une maison. Les locataires louent en majorité un logement du secteur privé avec le nombre suivant de pièces : un 4 ½ (33%), un 5 ½ (17%) et un 3 ½ (15%). Nous avons aussi des dossiers concernant des logements communautaires ou à prix modique : habitation à loyer modique (HLM), coopérative d'habitation, organisme à but non lucratif en habitation (OBNL).

Activités d'éducation populaire autonome

Séances d'information

Action-Logement Lanaudière offre comme service auprès des organismes communautaires autonomes, l'animation de deux séances d'information. Une est à propos des droits et obligations des locataires et l'autre est concentrée sur les avis d'augmentation de loyer et de modification de bail. En 2015, 150 personnes ont assisté à ces séances d'information.

Voici la liste des organismes nous ayant accueilli en 2015 :

MRC Joliette

- Annexe à Roland Joliette (une fois) ;
- Carrefour Jeunesse-Emploi Joliette-Autray (une fois);
- Centre résidentiel communautaire de Joliette-Lanaudière (une fois);
- Maison populaire de Joliette (deux fois);

Une des deux séances d'information fut co-animé avec une avocate de l'aide juridique de Joliette, Me Valérie Coelho Arruda. En effet, un désir de partenariat s'est créé entre les deux instances quant à la réalisation d'une séance d'information et c'est ainsi qu'une rencontre sur le droit au maintien des lieux a été créée. Ce fut une première expérience de partenariat avec l'aide juridique de Joliette;

- Séance d'information sur les avis d'augmentation de loyer offerte à la population lanauoise, dans les locaux de Centraide Lanaudière (une fois);

MRC Les Moulins

- Café de rue solidaire de Terrebonne (une fois);
- Carrefour Jeunesse-Emploi Les Moulins (une fois);
- Habitat Jeunesse Mascouche (une fois);

MRC L'assomption

- Association des personnes handicapées physiques Rive-Nord (A.P.H.P.R.N) (une fois);
- Le Tournesol de la Rive Nord (une fois);

MRC Montcalm

- Buffet Accès Emploi St-Lin-Laurentides (deux fois);

MRC Matawinie

▪ Séance d'information à la résidence Bel Âge à Saint-Alphonse-de-Rodriguez qui est un organisme sans but lucratif (OBNL). Action-Logement Lanaudière n'avait pas de séance d'information sur le logement, spécifique à un OBNL, mais puisqu'il y avait un besoin, nous avons co-animé une séance d'information à ce sujet, avec l'aide de Madame Josée Lavallée, du Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière (GALOP).

Formation sur le droit au logement

Action-Logement Lanaudière a offert une formation sur le droit au logement à des intervenantEs désirant être mieux outilléEs face à des problématiques reliées au logement.

4 intervenantEs ont participé à cette formation en provenance de la Hutte-Hébergement d'urgence et l'Hébergement d'urgence Lanaudière.

Activités de mobilisation sociale

▪ Campagne de lettres auprès du ministre responsable de l'habitation, monsieur Pierre Moreau, initiée d'Action-Logement Lanaudière, où on a recueilli **130 signatures**, en mars 2015. La lettre s'intitulait : «la Régie de l'injustice».

Dans la lettre, Action-Logement Lanaudière faisait part au ministre Pierre Moreau, du manque d'accessibilité à la Régie du logement, par des délais discriminatoires et injustes envers les locataires ainsi que les frais dispendieux pour tenter un recours au tribunal. Il était demandé que les causes soient entendues sur la base du «premier arrivé, premier servi», à l'intérieur d'un délai de 3 mois, que les causes affectant la santé et la sécurité soient traitées à l'intérieur de 72 heures et que l'accessibilité des services de la Régie du logement soit un enjeu prioritaire.

On remercie tous les locataires, membres ou non membres d'Action-Logement Lanaudière qui ont participé à cette campagne. On remercie les organismes qui ont participé activement à la campagne: Groupe d'information et de défense des droits sociaux de Ste-Julienne, Pleins Droits Lanaudière, Repars, Auberge du Cœur Chaumière Jeunesse, L'Original Tatoué-café de rue, Cible Famille Brandon, l'Association des travailleurs et travailleuses accidentés de Joli-Mont (ATTAJ), Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière (MÉPAL), Coopérative services multiples de Lanaudière, Maison populaire de Joliette, Centre action bénévole Autray inc, Maison Pauline Bonin, Solidarité sociale de Rawdon et l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitée de Brandon (AQDR).



▪ Première participation d'Action-Logement Lanaudière à la manifestation nationale de la journée des locataires à Québec le 24 avril 2015, du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ). L'organisme a participé à cette manifestation, avec la collaboration du Mouvement d'éducation populaire de Lanaudière (MÉPAL).

La manifestation avait pour thème : «Assez d'être mal-logé.e.s et avait pour but de demander au gouvernement de s'assurer que tous les locataires aient un logement sain, bon marché, accessible et sécuritaire.



▪ Action-Logement Lanaudière, en s'incluant, a réussi à mobiliser 9 personnes pour cette manifestation qui était à Québec. Nous désirons remercier toutes les personnes qui ont participé à cette action!



▪ Le 1^{er} mai 2015, Action-Logement Lanaudière était fermé pour participer à deux actions contre l'austérité.

La première action qui se déroulait l'avant-midi était une «manifestation des riches». Les participants et participantes devaient s'habiller «en riches» et transmettre des messages approuvant l'austérité. On pouvait entendre des slogans humoristiques comme : «pas de garderies, les femmes à la maison», «vive les paradis fiscaux» ou encore « la seule vraie justice, c'est la justice pour les riches »!

L'action était amusante, mais il faut bien entendu comprendre l'objectif; de conscientiser la population aux conséquences des coupures et de l'austérité.

▪ La deuxième action se déroulait l'après-midi. Il s'agit d'une manifestation qui s'est déroulée dans les rues de Joliette au centre-ville et qui s'est terminée à la salle de



spectacle La Mitaine à Joliette, où un discours a été prononcé, contre l'austérité.



▪ Action-Logement Lanaudière a participé à la rencontre nationale des groupes en défense collective des droits qui était le 18 septembre 2015 à Québec.

Durant cette même journée, Action-Logement Lanaudière a participé à une manifestation pour les organismes en défense collective des droits, demandant au gouvernement de reconnaître la contribution de ces organismes en accordant un rehaussement de 40 millions de leur financement, permettant par la même occasion, le financement de nouveaux groupes, en accordant une indexation annuelle, en accordant un montant supplémentaire pour la participation des personnes qui ont des limitations fonctionnelles et en réalisant des protocoles d'ententes avec une durée minimale de 3 années.

Une pétition avait été réalisée et avait accumulée près de 12 000 signatures.

▪ Le 4 novembre 2015, nous avons participé à une courte action de déroulement de banderole, organisée par la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL) au centre-ville de Joliette, à la place Bourget.

Cette action avait pour but de demander au gouvernement d'augmenter le financement à la mission des organismes communautaires autonomes et cesser les mesures d'austérité.

▪ Action-Logement Lanaudière a participé à quelques campagnes de lettres durant l'année :

-Campagne de lettres du Réseau Solidarité Itinérance du Québec, demandant au gouvernement du Québec des investissements additionnels dans les différentes régions du Québec, sur les cinq axes prioritaires de la politique nationale de lutte à l'itinérance, c'est-à-dire la santé et les services sociaux, le revenu, le logement, l'éducation et l'insertion sociale et professionnelle et la lutte à la judiciarisation;

-Campagne de lettre du CASC-coalition pour l'accessibilité aux services des CLES concernant les impacts subis par les prestataires d'aide sociale, suite aux changements du Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles concernant le partage de logement;

-Campagne de lettre du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) au ministre Pierre Moreau, responsable de la Régie du logement et de l'habitation, afin qu'il rencontre le RCLALQ pour parler des différents enjeux touchant les locataires, quant à leur droit au logement.

Activités de représentation

L'organisme a participé à différentes tables de concertation :

-Participation aux rencontres du conseil d'administration du Carrefour des organismes de Lanaudière. En 2015, ce fut 5 rencontres auxquelles notre coordonnatrice a participé. De plus, elle fait partie du comité secrétariat.

-Participation à 4 rencontres des organismes en défense collective des droits de Lanaudière.

-Participation à deux rencontres de la Table Action prévention itinérance de Lanaudière (TAPIL).

Participation aux activités des regroupements :

Participation au lac-à-l'épaule du Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière (MÉPAL), à l'assemblée générale extraordinaire et l'assemblée générale annuelle de ce dernier.

Participation à l'assemblée générale annuelle du Centre régional de formation de Lanaudière (CRFL).

Participation à l'assemblée générale annuelle du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), d'une durée de deux journées.

Dossier noir du RCLALQ

Le RCLALQ désire rédiger un dossier noir sur la Régie du logement pour dénoncer ses lacunes. Pour réaliser cette tâche importante, il a sollicité ses groupes membres pour remplir un questionnaire et une grille d'appels. Pour la grille d'appels, il a fallu contacter à plusieurs reprises la Régie du logement pour une même situation afin de vérifier l'exactitude des réponses ainsi que la cohérence.

Promotion de l'organisme

▪Le 11 mai 2015, Action-Logement Lanaudière a été invité par le service de la surveillance communautaire de Joliette, afin de faire des échanges d'informations des services de l'organisme.

■ Le 11 juin 2015, Action-Logement Lanaudière a présenté ses services à une rencontre de réseautage de ressources en hébergement. L'invitation venait d'une agente de liaison en santé mentale adulte du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière au CLSC Lamater.



■ Première fois que l'organisme participe à un kiosque de présentation de ses services.

L'invitation provenait de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées des Moulins (AQDR), pour le salon des ressources communautaires 50 ans et plus, le 12 septembre 2015.

44 personnes sont venues au kiosque d'Action-Logement Lanaudière pour prendre des informations.

Fil de presse

Communiqué de presse

Action-Logement Lanaudière a réalisé 4 communiqués de presse durant l'année :

1-Vous avez le droit de refuser une augmentation de loyer : l'objectif étant de faire connaître les droits et obligations des locataires à l'égard de l'avis d'augmentation de loyer, mais surtout de leur faire connaître la possibilité de contester une augmentation de loyer.

2-Un rapport peu flatteur pour la Régie du logement : à la sortie du rapport annuel de gestion de la Régie du logement de 2014-2015, on constate que cette dernière n'a pas atteint ses objectifs quant aux délais pour obtenir une audience.

3-Un meilleur accès au programme Allocation-Logement : le but était de faire connaître les changements de critères pour avoir accès au programme Allocation-logement.

4-Avis aux locataires concernés par le crédit d'impôt de solidarité : l'objectif était d'aviser les locataires concernés des changements en lien avec le crédit d'impôt de solidarité : qu'ils devraient recevoir le relevé 31 de leur propriétaire pour le mettre dans leur rapport d'impôt ainsi que les délais pour recevoir le crédit qui ont changé, selon le montant reçu.

Articles dans les journaux où Action-Logement Lanaudière est mentionné :

| Dates | Titres des articles | Journaux |
|--------------------------|--|-------------------------|
| 23 janvier 2015 | Dossier : moins d'aide pour les logements sociaux | Le trait d'union |
| 23 janvier 2015 | Dossier : l'accès au logement plus difficile dans Les Moulins | Le trait d'union |
| 28 septembre 2015 | Les logements surpeuplés et insalubres inquiètent dans Lanaudière | Journal l'action |
| 13 octobre 2015 | Action-Logement Lanaudière est déçu de la Régie du logement | Journal l'action |
| 31 octobre 2015 | Vers un meilleur accès du programme Allocation-Logement | Journal l'action |

Autres visibilitées dans les médias

-22 janvier 2015 : entrevue avec la FADOQ pour expliquer les droits des locataires. Émission d'une durée de 30 minutes à CTB-TV, télévision communautaire de St-Gabriel-de-Brandon.

-22 octobre 2015, entrevue à la Radio de Joliette pour venir parler de nos services.

Conclusion

En conclusion, 2015 fut l'année de plusieurs découvertes pour l'organisme, que ce soit par la première participation à la manifestation nationale des locataires ou par une première campagne de lettres importante initiée par Action-Logement Lanaudière. Elle fut aussi une année remplie de dossiers complexes, comportant de multiples problématiques d'atteintes au droit au logement, par dossier. Elle fut aussi la découverte d'injustices en terme d'accessibilité au système de justice, pour les locataires à faible revenu.

Action-Logement Lanaudière croit en la défense collective des droits et souhaite de tout cœur pouvoir réaliser sa mission avec son plein potentiel. Pour cela, il faut que l'organisme soit financé adéquatement pour répondre à sa mission, avoir les ressources humaines et matérielles nécessaires.

Actuellement, l'organisme est limité dans ses actions de mobilisation sociale et d'activités politiques non partisans, car il ne peut pas intervenir sur tous les fronts avec une seule employée! Dans cette situation, il est impossible de développer une base militante sans sacrifier des services importants de l'organisme. Rappelons que l'organisme offre des services complètement gratuits et désire les maintenir.

Le conseil d'administration devra se pencher dans l'année à venir, sur les possibilités de financement à la mission, malgré les coupures importantes survenues dans la dernière année dans les services publiques et dans le communautaire. Il en va de sa survie, mais aussi de son développement.

Remerciements

Merci à toutes les personnes et instances avec qui nous travaillons à améliorer les conditions locatives des locataires de la région de Lanaudière et qui croient en la mission importante d'Action-Logement Lanaudière, de défense des droits des locataires.

Au plaisir de continuer à collaborer avec vous en 2016!